

FRANÇOIS-XAVIER CHOQUET, C.R.

M. FRANÇOIS-XAVIER CHOQUET, de la société légale Beausoleil, Choquet & Girard, est né dans la paroisse de Varennes le 8 janvier 1851. Son père, M. Jean-Baptiste Choquet, appartenait à la classe des cultivateurs intelligents qui comprenaient l'importance de l'éducation. Il résolut de ne rien épargner pour donner à ses enfants le moyen de faire leur chemin dans le monde. Il se trouva admirablement secondé dans ce dessein par les heureuses dispositions de son fils qui fait le sujet de cette notice. En effet, celui-ci montra dès son enfance un goût remarquable pour l'étude, et un esprit qui retenait facilement tout ce qu'on lui enseignait. Entré au collège de l'Assomption pour faire son cours classique, il remporta durant six années consécutives le premier prix d'excellence dans toutes ses classes. Ses excellentes qualités du cœur le rendaient aussi populaire parmi ses condisciples que parmi ses professeurs, et ils se plurent à rendre hommage à son mérite en l'élevant président de l'Académie Saint-François, société littéraire au sein de laquelle M. Choquet donna ses premières preuves comme orateur.

Avant terminé ses études classiques au collège de Montréal avec les mêmes honneurs, M. Choquet entra dans le Jetté, qui pratiquait alors le et Christin. En même temps l'université McGill, et le 13 barreau après avoir subi ses succès.

Les avocats sérieux sont ciers les jeunes débutants que gnés à l'attention du public. une place dans le bureau de la société Jetté, Beique & ayant été dissoute après nomination de M. Jetté rieuse, M. Choquet ouvrit un pratiquer ainsi jusqu'à 1886, membre de la société Mer-Martineau. Ses aînés dans

continuellement occupés d'affaires politiques, M. Choquet eut à diriger presque seul les causes les plus importantes qui vinrent au bureau, et il s'acquitta de cette lourde tâche de façon à faire honneur sous tous les rapports à la société.

En 1891 la société fut dissoute et MM. Beausoleil et Choquet gardèrent l'étude, en s'adjoignant plus tard M. Girard.

Le 7 mars 1893, M. Choquet a été nommé Conseil de la Reine. Ce compliment rendu à son talent est d'autant plus flatteur qu'il vient de la part d'adversaires politiques.

Bien qu'il ait toujours suivi avec attention les affaires de son bureau, et qu'il ait toujours préféré sa profession à la politique, M. Choquet est un libéral dévoué, qui a servi son parti d'une manière efficace en beaucoup de circonstances. Depuis 1886, il est l'avocat attitré du parti libéral du district de Montréal pour les contestations d'élections, et en cette qualité il a plaidé avec un talent remarquable jusqu'à devant la cour suprême. Sur les hustings il possède la force que donne le talent secondé par l'étude et la conviction. Il est un des fondateurs du Club National.

M. Choquet a rendu de grands services à ses concitoyens de la rive Sud du Saint-Laurent, notamment dans le règlement de réclamations en rapport avec le chemin de fer Montréal et Sorel. La Commission Royale nommée par le gouvernement de Boucherville pour faire une enquête sur ces transactions félicita publiquement M. Choquet, sur la manière claire et honnête dont il s'était acquitté de sa part de devoirs. Il a depuis continué à s'intéresser à cette œuvre du chemin de fer de la rive sud, et il est l'avocat de la compagnie qui a obtenu une charte d'incorporation à la dernière session de la Législature.

M. Choquet fait partie de la Chambre de Commerce depuis plusieurs années, et il est très populaire parmi les hommes d'affaires.



bureau de l'honorable juge droit avec MM. Archambault il fit son cours de droit à janvier 1875, il fut admis au examens avec le plus grand

toujours heureux de s'asso- leurs talents ont déjà dési- M. Choquet trouva facilement M Jetté, comme membre de Choquet. Cette société quatre ans, à la suite de la comme juge de la cour supé- bureau seul. Il continua à époque à laquelle il devint crier, Beausoleil, Choquet & ce bureau étant tous deux

STANISLAS COTÉ.

M. STANISLAS COTÉ, le secrétaire de la Chambre de Commerce, est né à Saint-Jean d'Iberville en 1846. Il commença ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes dans cette localité. En 1859, il entra au collège de Montréal où il demeura jusqu'en 1866; c'est avec les Jésuites qu'il termina son cours classique en 1867. La même année, il commença ses études de droit avec MM. Loranger & Loranger, et il suivit durant trois ans les cours de droit de l'Université Victoria. Il fut admis au barreau avec distinction. Au bout de quelques mois, il laissa le droit pour se livrer au journalisme qu'il n'a guère quitté depuis. Il a collaboré successivement à l'*Opinion Publique*, au *Monde Illustré*, au *Nouveau-Monde*, au *Monde*, au *Journal d'Agriculture*, enfin au *Moniteur du Commerce*, dont il est depuis plusieurs années le rédacteur-en-chef. Le trait distinctif des écrits de M. Côté est une grande connaissance de l'économie politique, de la géographie et des ressources du Canada, de l'histoire de notre pays et du droit administratif. Dans ces matières, son opinion est considérée comme une bonne autorité. Sa carrière dans les affaires et le journalisme, lui a donné une grande expérience des hommes et des choses. Aussi est-il un des rares

écrivains canadiens dont les cons pratiques pour notre ouvrière. Surtout depuis *Commerce* il a abordé une tant à l'éducation, à l'indus- jours ses articles ont été sances variées et le sens chez leur auteur. Ces arti- reproduits par la presse éloge.

Au commencement de merce du district de Mon- A cette époque, cette insti- force de patience, de tenacité cre les plus grandes difficul- sur un pied tel, que son façon notable dans les affai- déclare à qui veut l'entendre, que, dans ses travaux pour la Chambre de Commerce, il a eu la bonne fortune d'être appuyé et encouragé loyalement par MM. J. M. Dufresne, D. Parizeau, M.P.P., L. E. Morin, senior, et H. Laporte, ses présidents, ainsi que par tous les membres du conseil qui se sont succédé depuis 1888, ainsi que par M. F. D. Shallow, le propriétaire-éditeur du *Moniteur du Commerce*.

Le fond du tempérament de M. Côté est un grand amour de l'étude des sciences économiques et sociales, doublé d'une tenacité et d'une patience que rien ne rebute.

Il n'y a pas beaucoup d'années encore que M. L. O. David écrivait : "Malheureusement le journalisme est loin d'être dans ce pays ce qu'il devrait être. Peu encouragé, avili par des luttes mesquines, il n'offre que des déboires à celui qui s'y livre; on n'y entre plus qu'avec répugnance et l'intention d'en sortir le plus tôt possible." Si vrai que ces paroles puissent être pour le grand nombre, il faut dire à l'honneur de M. Côté qu'il a été un des hardis pionniers qui se sont fait une carrière du journalisme et qui ont travaillé à rendre cette carrière digne d'eux et de tout homme honorable qui ne craint pas le travail. C'est précisément là son mérite, et il suffit pour mettre un homme au rang de ceux qui ont bien mérité de la patrie durant ces dernières années.

M. Côté est, du reste, aussi de ceux qui peuvent rendre d'utiles services au pays dans les sphères politiques ou administratives, non-seulement à cause de ses connaissances en matières de législation et de commerce, mais aussi par le fait qu'il s'exprime avec une égale facilité dans les deux langues.

Il faut noter que M. Côté a donné à plusieurs reprises devant l'Union Catholique et le Cercle Ville-Marie, des conférences qui ne le cèdent en rien à ses écrits. La première de ces associations, notamment le choisit pour contribuer au triduum littéraire par lequel elle célébra le 250ième anniversaire de la fondation de Montréal.



œuvres contiennent des le- population commerçante et qu'il dirige le *Moniteur du* foule de questions se rappor- trie et au commerce; et tou- remarqués pour les connais- pratique qu'elles dénotent clés ont très souvent été entière de la province, avec

1889, la Chambre de Com- tréal le nomma son secrétaire. tution périlait, mais à et de tact, il parvint à vain- tés, et à placer la Chambre influence se fait sentir d'une res publiques. M. Côté